



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Novembre 2025 n°44



Votations du 30 novembre

*Des dents, des droits, du courage
politique !*

*Pas d'ouverture les dimanches
sans conditions de travail dignes !*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Le 30 novembre, on sourit à pleines dents!, par Thomas Wenger

Votations cantonales

- 04** Des dents, des droits, du courage politique!, par Sophie Demaurex
- 05** Le regard du professionnel, interview de Philippe Morel
- 06** Pas d'ouverture les dimanches sans conditions de travail dignes, le combat continue!, par Romain de Sainte Marie

Votations fédérales

- 07** Service citoyen : NON au travail forcé déguisé, par Florian Schweri
- 08** Taxer les riches pour sauver le climat, par Olivier Favet
- 10** Pour le climat, se tourner vers l'avenir, par Mélanie Rufi
- 11** Le fossé grandit, leurs fortunes aussi, par Adrien Rastello

Votations communales

- 12** OUI au chauffage à distance : pour une transition énergétique en actes à Anièrès!, par Amanda Gavilanes
- 13** Campagne Masset : un parc pour la population, par Salma Selle et Guilhem Kokot

Élection municipale

- 14** Pourquoi une nouvelle élection du Conseil municipal à Vernier ? Ce qui s'est vraiment passé, par Gabrielle Falquet

Actualités politiques

- 16** Stop à la spéculation immobilière : Pas de zone ordinaire ni à « Seymaz-Sud » ni ailleurs!, par Caroline Renold
- 17** Élèves frontalier-ères : la droite promeut l'école exclusive, par Matthieu Jotterand
- 18** Budget 2026 : la droite fait payer sa politique fiscale aux Genevois-es, par Caroline Marti
- 19** Hausse de la précarité à Genève, interview de Thierry Apothéloz
- 20** Conseil fédéral : austérité à domicile, complaisance à l'international, par Carlo Sommaruga
- 21** Stop à l'explosion des primes-maladie : une initiative pour plus de justice sociale, par Laurence Fehlmann Rielle

Vie du Parti

- 22** Un accueil chaleureux pour les nouvelles et les nouveaux membres du PS Genevois, par Odette Habiyakare
- 23** 1 % pour la culture : 7262 signatures pour une Genève plus juste et plus vivante, par Estelle Revaz et Priscille Dia-Laplace

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît au moins 4 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Ludovic Iberg, Clémence Peillex, Nicolas Preperier, Christel Saura
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Prestige Graphique



LE 30 NOVEMBRE, ON SOURIT À PLEINES DENTS !

Thomas Wenger
Président du PS genevois

Chères et chers camarades,

Nous voterons le dimanche 30 novembre sur notre initiative socialiste «Pour des soins dentaires accessibles à toute la population». Cette initiative est doublement importante pour préserver la santé dentaire des genevoises et genevois et pour soulager un peu leur porte-monnaie.

En effet, la santé bucco-dentaire représente une lacune majeure de l'assurance-maladie. Pour résumé, l'assurance-maladie prend en charge tout votre corps humain sauf vos dents, de quoi rapidement perdre le sourire à la réception des factures à payer soi-même. Rappelons qu'en Suisse, 90 % des frais dentaires sont payés de la poche des ménages, contre 55 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Pire, selon une étude des HUG, un-e Genevois-e sur quatre renonce à se soigner pour des raisons financières. Les soins dentaires étant les premiers sacrifiés.

Notre initiative propose une réponse concrète: un chèque annuel de 300 francs, pour un contrôle, un détartrage ou un acte de prévention. Ce chèque serait attribué aux 135'000 personnes qui bénéficient de subsides d'assurance maladie. C'est-à-dire, les Genevoises et Genevois qui ont de la peine à joindre les deux bouts ou qui n'arrivent tout simplement plus à payer leurs factures à la fin du mois.

Contrairement au contreprojet qui ne prévoit pas grand-chose à part un plan d'action hypothétique, notre initiative est concrète et ciblée sur les personnes qui en ont besoin. Elle est un investissement pour le futur qui fera baisser les coûts globaux de la santé grâce une meilleure prévention et des premiers soins accrus.

Sur les objets fédéraux en votation, nous nous mobilisons pour l'initiative de la Jeunesse socialiste «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)» qui vise à taxer à hauteur de 50 % l'héritage de quelques milliers d'ultra-riches à partir d'une fortune de 50 millions. Elle défend une meilleure redistribution fiscale pour une diminution des inégalités sociales en Suisse. Enfin, nous prôtons un clair refus à l'initiative «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)».

Chères et chers camarades, après ces votations du 30 novembre, nous nous dirigerons vers la période des Fêtes de Noël et de fin d'année. C'est l'occasion pour moi de vous souhaiter un beau mois de décembre et une heureuse fin d'année 2025 à croquer à pleines dents.



DES DENTS, DES DROITS, DU COURAGE POLITIQUE !

Sophie Demaurex
Députée au Grand Conseil

L'initiative "Pour des soins dentaires accessibles à toute la population" revient sur le devant de la scène. Et elle n'a jamais été aussi urgente. Depuis l'argumentaire de 2023, les primes d'assurance-maladie ont continué leur ascension vertigineuse, et avec elles, le renoncement aux soins. Une étude des HUG révèle qu'un-e Genevois-e sur quatre renonce à se soigner pour des raisons financières. Et les premiers soins sacrifiés ? Les soins dentaires.

« Un-e Genevois-e
sur quatre renonce à
se soigner pour
des raisons financières »

Ce n'est pas un détail : la santé bucco-dentaire est un pilier de la santé globale. Infections, douleurs chroniques, maladies cardiovasculaires, diabète... les conséquences d'un manque de soins sont graves. Et pourtant, en Suisse, 90% des frais dentaires sont payés de la poche des ménages, contre 55% en moyenne dans les pays de l'OCDE. À Genève, 135'000 personnes bénéficient de subsides sans autre aide sociale. C'est la classe moyenne qui trinque, celle qui ne peut plus suivre.

Notre initiative propose une réponse concrète : un chèque annuel de 300 francs, pour permettre un contrôle, un détartrage, une prévention. Et surtout, elle crée un poste de médecin-dentiste cantonal-e, pour coordonner une vraie politique publique de santé dentaire, dès la petite enfance.

Les chiffres sont là : 11'000 élèves ont eu besoin de soins dentaires en 2020-2021, dont 650 en urgence. Les inégalités sociales se creusent jusque dans les bouches de nos enfants. Et pendant ce temps, les cliniques solidaires comme Point d'Eau à Lausanne ou la Croix-Rouge genevoise ne désemplassent plus.

D'autres cantons bougent : Vaud, Valais, Neuchâtel. À Genève, c'est à nous de montrer que la santé n'est pas un luxe. Cette initiative est réaliste, ciblée, finançable. Elle ne promet pas une assurance dentaire universelle, mais elle agit là où c'est nécessaire, maintenant.

En tant que socialiste, soignante et membre du comité unitaire, je suis convaincue que la prévention est un droit, pas une option. Le 30 novembre, votons OUI. Pour des soins accessibles. Pour une politique de santé digne. Pour des sourires qui ne cachent plus la douleur.

LE REGARD DU PROFESSIONNEL



Philippe Morel, dentiste retraité, a travaillé 40 ans auprès de publics vulnérables – notamment au sein de permanences sociales, de services dentaires scolaires ou pénitenciers. Il a accepté de nous livrer son regard sur l'initiative « Pour des soins dentaires accessibles à toute la population » soumise en votation le 30 novembre prochain.

« Je suis totalement favorable à cette initiative car je reste convaincu de la grande injustice sociale qui prévaut dans le domaine de la santé bucco-dentaire. Par exemple, à la sortie du COVID, j'ai constaté sur le terrain que l'aggravation des caries chez les jeunes patient-es était nettement supérieure dans les cabinets des quartiers pauvres que dans ceux des quartiers riches.

En outre, à Genève, les études du Département de l'instruction publique (DIP) révèlent que 34 % des élèves de milieux modestes ont des caries à soigner contre des proportions plus de deux fois inférieures parmi les enfants de milieux aisés (15 %). Ces fortes différences s'inscrivent territorialement: le besoin de soins dentaires étant bien supérieur dans les communes ou les quartiers de Genève dont la population est de milieux modestes ou allophone.

Cet inacceptable contraste est constaté en raison d'une double cause: une moins bonne qualité de nourriture (dont une plus grande exposition au sucre) ainsi qu'une moins bonne hygiène dentaire – souvent provoquée par le manque d'information et de prévention.

Alors que les soins dentaires ne sont pas remboursés par l'assurance-maladie obligatoire, l'initiative pro-

pose de vraies solutions en insistant sur la dimension la plus essentielle: la prévention. Car, il faut le dire, le curatif est très onéreux et inefficace sans une prise de conscience des patient-es sur les bons gestes et habitudes à adopter.

« L'expérience me l'a enseigné: aucun travail de dentiste ne peut tenir si la prévention, via des contacts réguliers avec l'hygiéniste, n'est pas assurée »

C'est pourquoi, le chèque annuel de 300 francs permettrait à toutes et tous les bénéficiaires de subsides d'assurance-maladie de se rendre deux fois par an chez l'hygiéniste dentaire. De quoi assurer le principal: une intervention préventive ainsi qu'une information globale sur sa santé bucco-dentaire et les meilleures façons de la préserver. L'expérience me l'a enseigné: aucun travail de dentiste ne peut tenir si la prévention, via des contacts réguliers avec l'hygiéniste, n'est pas assurée.

L'idée que le canton dispose d'un-e médecin-dentiste cantonal-e capable de coordonner le dispositif est aussi intéressante. Comme illustré ci-dessus, il s'agit aussi de disposer de données fiables et actualisées permettant de cibler les actions de prévention sur les territoires les plus exposés au risque de caries. Cette personne devra, à mon sens, disposer d'un caractère bien trempé pour défendre une vision publique et d'intérêt général vis-à-vis du milieu de la médecine dentaire privée.

Quant au contre-projet? Du « bla-bla » qui me semble loin d'être en mesure de permettre à la population genevoise de bénéficier, enfin, d'un réel accès à la prévention et aux soins dentaires. »

Propos recueillis par Gaspard Piguet

PAS D'OUVERTURE LES DIMANCHES SANS CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES, LE COMBAT CONTINUE !

Romain de Sainte Marie
Député au Grand Conseil



Comité LHOM

La votation sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM) n'aura finalement pas lieu. Le Tribunal fédéral a annulé le scrutin, estimant que le dispositif genevois reliant l'ouverture dominicale à une convention collective de travail (CCT) n'était pas conforme au droit supérieur. C'est un nouveau rebondissement dans un dossier qui, depuis près de dix ans, revient sans cesse sur la table : un véritable serpent de mer qui décrédibilise les institutions et fragilise le partenariat social, si précieux à notre pays.

Rappelons que lors de la dernière votation, le 28 novembre 2021, 54% des votant-es avaient refusé l'ouverture des commerces trois dimanches par an sans garantie sur les conditions de travail. Mécontents du verdict, les partis de droite et les milieux patronaux ont malgré tout fait passer en force au Grand Conseil une nouvelle extension... sur le même sujet !

Pourtant, la situation actuelle permet déjà l'ouverture le 31 décembre et trois dimanches par an, à condition qu'une CCT étendue existe dans le secteur. C'étaient les député-es socialistes qui à l'époque avaient initié ce compromis. C'est un équilibre : ouvrir davantage, oui, mais seulement si les conditions de travail le garantissent. Supprimer ce lien reviendrait à fragiliser encore un personnel déjà soumis à de bas salaires, à des horaires pénibles et à une pression constante.

C'est aussi un enjeu d'égalité : une fois de plus, ce sont majoritairement des femmes qu'on pousse à travailler plus, plus tard, sans gagner davantage, tout en assumant les tâches familiales. Pourquoi sacrifier les conditions de travail et piétiner le partenariat social ?

Les milieux patronaux et la droite présentent l'ouverture dominicale comme la solution à la crise du commerce. Quelle erreur ! Les véritables problèmes sont le tourisme d'achat en France voisine – à cause des différences de prix – et la concurrence du commerce en ligne. Un franc dépensé en semaine ne le sera pas le dimanche, même si les magasins sont ouverts. L'enjeu réel n'est pas l'ouverture dominicale, mais le pouvoir d'achat.

On ne peut que regretter la décision du Tribunal fédéral qui encore une fois prive la loi genevoise d'un cadre social, à l'instar de la récente décision sur la limitation du travail temporaire dans le cadre des adjudications de marchés publics. Mais le combat continue : le Grand conseil devra désormais légiférer sur la question, et nous y serons pleinement engagé-es. Nous, député-es socialistes, défendrons un cadre clair : aucune extension des horaires sans garanties sociales solides.

La gauche restera mobilisée pour protéger les salarié-es du commerce, défendre le partenariat social et promouvoir des mesures réellement efficaces pour soutenir le pouvoir d'achat et le commerce local. L'ouverture dominicale ne doit jamais se faire au détriment des droits des travailleuses et travailleurs.



SERVICE CITOYEN: NON AU TRAVAIL FORCÉ DÉGUISÉ

Florian Schweri

Conseiller municipal et ancien responsable romand de la Fédération pour le service civil

L'initiative «Service citoyen» veut imposer à toute personne de nationalité suisse d'accomplir un service «au bénéfice de la collectivité et de l'environnement». Concrètement, elle étendrait donc l'obligation de servir aux femmes. Or, aujourd'hui déjà, ces dernières accomplissent une grande part de travail souvent non rémunéré «au bénéfice de la collectivité», notamment dans le care. Imposer une nouvelle obligation ne crée pas d'égalité.

Disparition du service civil ?

L'initiative dit vouloir élargir les formes de services possibles mais ne donne pas de liste en mentionnant seulement le «service militaire ou un autre service de milice équivalent». Aucune certitude donc sur ce qui serait reconnu comme équivalent. Par ailleurs, l'initiative prévoit que les effectifs de l'armée et de la protection civile seraient garantis, ce qui crée de fait une hiérarchie entre les formes de service et rend peu probable l'existence d'un véritable libre choix des personnes astreintes.

Avec ce texte, les mots «service civil» seraient même effacés du seul article de la Constitution dans lequel ils figurent ! En supprimant sa base constitutionnelle, c'est potentiellement le droit à l'objection de conscience qui serait ainsi gommé. Ceci permettrait au Parlement de supprimer le service civil et le Conseil fédéral dit déjà que, s'il reste possible, il «devrait toujours durer 1,5 fois

plus longtemps que le service militaire». Ici non plus, le projet ne crée donc aucune égalité, ni aucun libre choix.

Explosion des coûts

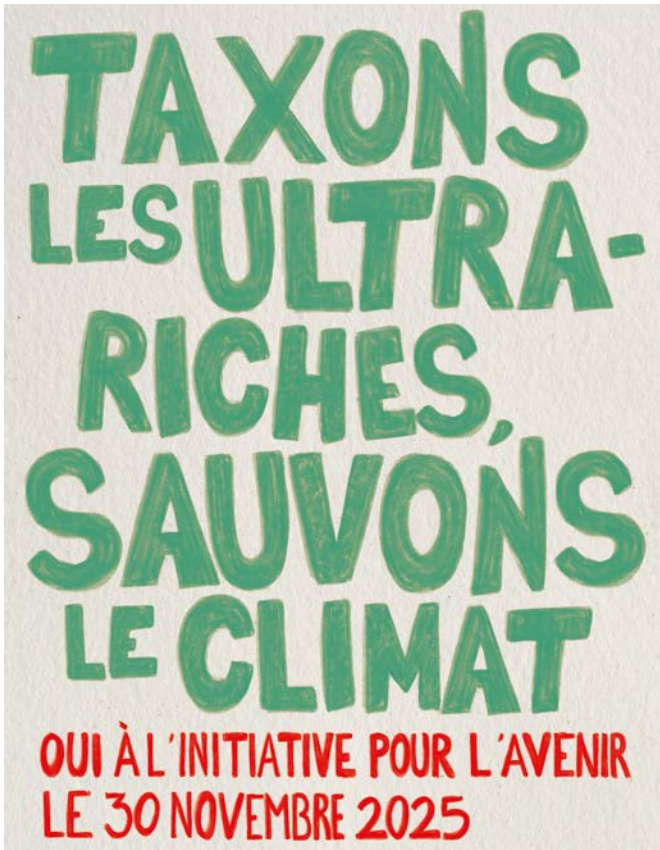
Doubler le nombre de personnes astreintes au service doublerait les coûts. En effet, les allocations pour perte de gain devraient alors être versées au double de personnes. Pour les financer, un doublement des cotisations salariales y relatives devrait alors être envisagé. Par ailleurs, plus de personnes absentes de leur poste de travail pour cause de service impliquerait aussi des pertes conséquentes pour les entreprises. Si aujourd'hui l'Office fédéral du service civil contrôle que les affectations de civilistes soient neutres sur le marché de l'emploi, cela ne pourrait plus être garanti avec autant de personnes, risquant ainsi de déséquilibrer le marché de l'emploi et d'amener une sous-enchère salariale dans les secteurs d'affectation. Ce n'est donc à l'avantage ni des secteurs où les gens travaillent aujourd'hui, ni des secteurs où ils seraient amenés à servir.

Sans compter qu'au niveau de l'armée deux fois plus de soldats-es signifierait aussi deux fois plus d'armes à acheter, deux fois plus de casernes à construire. Allons-nous aussi acheter deux fois plus de F-35 au régime de Trump ou deux fois plus de drones Hermes à celui de Netanyahu ?

TAXER LES RICHES POUR SAUVER LE CLIMAT

Olivier Favet

Membre du comité de la JS genevoise



Esma Mobs

Le 30 novembre prochain, nous voterons pour l'Initiative pour l'avenir (IPA), lancée par la Jeunesse socialiste suisse. Cet objet fédéral, dont l'objectif est de taxer les ultras-riches pour sauver le climat, déclenche depuis quelques mois déjà, les foules et les médias. Alors pourquoi est-il essentiel de se mobiliser, et pourquoi la contre-campagne de la droite est-elle aussi violente ?

Actuellement, le système économique mondial nous promet un changement climatique à 2,7° d'ici 2100, soit la disparition d'un très grand nombre d'espèces, des vagues de chaleur encore plus importantes, et la mise en danger toujours plus grande de populations déjà précarisées, celles du sud global en premier plan. Les réponses apportées par le capitalisme et les ententes internationales sont insuffisantes : individualisation d'une problématique globale, greenwashing et objectifs de réduction des émissions carbone non contraignants, aucune de ces solutions ne nous sauvera de la catastrophe annoncée. Elles permettent au

contraire de continuer l'exploitation du monde au profit d'une partie toujours plus fine de la population.

Dans ce contexte, nous avons des priorités claires. Renforcer les mouvements politiques priorisant une transition écologique et sociale, convaincre la population et créer des lois qui impacteront durablement et positivement la vie des citoyen·nes. L'IPA est une des réponses de la Jeunesse socialiste à ces besoins : une taxe sur l'héritage de 50 % avec une franchise unique de 50 millions de francs (en dessous, vous n'êtes pas concerné·e) permettra en effet de lever 6 milliards de plus par an pour apporter les changements nécessaires notamment dans le domaine du logement, du travail et des services publics. L'apport annuel de la Suisse se situe autour des 2 milliards par an, sur les 12 nécessaires pour une transition écologique suisse conséquente.

Au-delà de l'urgence climatique, cette initiative s'attaque également à l'aberration que sont les méga-héritages car ces derniers sont encore et toujours un outil très efficace de maintien des inégalités et de spoliation des richesses auquel une élite est très attachée. La vague de mobilisation de la droite contre l'initiative confirme cet état de fait et que nous visons juste. Depuis l'été, bien avant le début de la campagne, dans des réactions outrées surmédiatisées, de braves gens s'inquiètent du départ de Suisse des ultra-riches. Ne vous en faites pas trop, cher·ères UDC ou PLR, l'initiative prévoit la mise en place de mesures dissuasives en cas de tentative d'échapper à l'impôt. Votre légende d'un départ massif de nos richesses nationales, vous l'évoquez à chaque proposition de répartition des richesses. Ne vous vient-il pas à l'esprit que des impôts similaires existent déjà, au sein même de notre pays, et que les critères d'établissement des grandes fortunes dans un autre pays sont beaucoup plus nombreux qu'une simple fiscalité avantageuse ? Cet impôt concernera 2500 personnes tout au plus à l'échelle nationale. Il y a donc 99,95% de chances que vous n'en fassiez pas partie et si c'est le cas sachez qu'en attendant que vous passiez à la caisse pour votre responsabilité, nous acceptons les dons.

Car oui, les ultra-riches sont responsables d'une part

disproportionnée de la population. En Suisse, une personne du 1 % le plus riche émet en moyenne 195 tonnes de CO₂ par an, contre seulement 9 tonnes pour une personne à faible revenu. Certain-es milliardaires, comme Ernesto Bertarelli, dépassent les 10 000 tonnes annuelles rien qu'avec leurs yachts et jets privés. Mais l'essentiel des dégâts provient de leurs investissements : entre 85 % et 95 % de leurs émissions totales. Des familles comme celle de Gianluigi Aponte, propriétaire du MSC Group, génèrent à elles seules des millions de tonnes de CO₂. Sa compagnie maritime émet presque autant que tout le territoire suisse. Pendant que

les classes populaires réduisent leurs émissions depuis 30 ans, les ultra-riches les ont augmentées de 30 %, tout en s'enrichissant grâce à des placements polluants. Ils et elles profitent d'un système économique qui détruit la planète, sans en subir les conséquences.

Alors que faire face à ces attaques et ces injustices ? Soutenons-nous les un-es les autres dans cette campagne, formons-nous avec le matériel et les documents mis à disposition sur le site de la JS, parlons-en à nos ami-es, à nos familles, et portons ensemble une écologie financée de manière socialement juste et solidaire.

FACT-CHECKING DES FAUSSES IDÉES ÉCULÉES DE LA CAMPAGNE D'OPPOSITION SUR L'IPA

« L'INITIATIVE DÉTRUIT LES ENTREPRISES FAMILIALES (PME) ! »

✗ Faux. La franchise extrêmement élevée de 50 millions de francs garantit que les PME ne sont pas concernées. Lors du vote sur l'initiative relative à l'impôt sur les successions en 2015, le vice-président de l'Association suisse des PME a déclaré : « Avec une franchise de 50 millions, aucune PME ne serait concernée. » L'initiative vise une infime élite d'ultra-riches, pas la colonne vertébrale de l'économie suisse. La lutte contre la crise climatique protège les vraies entreprises familiales, elle ne les menace pas.

« ÇA VA ENTRAÎNER UNE FUITE DES CAPITAUX ET NUIRE À L'ÉCONOMIE ! »

✗ Faux. La Suisse reste hyper-attractive, même avec cet impôt. La qualité de vie, la stabilité et les infrastructures comptent plus qu'un point de pourcentage. L'initiative propose aussi des mesures contre l'évasion fiscale. Investir dans un avenir durable renforce notre pays plus que le dumping fiscal des ultra-riches.

« C'EST LA CLASSE MOYENNE QUI VA PAYER ! »

✗ C'est tout l'inverse. L'initiative soulage la majorité de la population. Sans elle, le coût de la crise climatique (événements extrêmes, primes d'assurance plus élevées) retomberait sur tout le monde. L'initiative fait payer celles et ceux qui profitent de la crise pour financer la solution. C'est une libération pour la population.

« C'EST UNE ATTAQUE RADICALE ET SOCIALISTE ! »

✗ Trompeur. C'est simplement le principe internationalement reconnu du pollueur-payeur et une question de justice. La proposition est solidement étayée scientifiquement et pratiquée dans de nombreuses économies de marché performantes. C'est une solution raisonnable pour financer les plus grands défis de notre époque, pas une question idéologique.



POUR LE CLIMAT, SE TOURNER VERS L'AVENIR

Mélanie Rufi

Membre JS genevoise et ancienne vice-présidente de la JS suisse

Alors que la votation sur l'initiative pour l'avenir de la Jeunesse socialiste approche, un choix s'impose : transformer en profondeur notre système économique, ou continuer à bricoler un modèle qui court à sa perte. En Suisse, les votations s'enchaînent, mais certaines sortent du lot. L'initiative pour l'avenir a déclenché une panique inhabituelle à droite. Dès l'été, les milieux économiques s'enflamment : le président de la Fondation Genève Place Financière accuse la JS d'«écoblanchiment», prétendant qu'elle veut détruire les entreprises familiales. Et selon lui, la solution à la crise climatique ? La finance, évidemment.

La finance et la technologie au secours de l'écologie ?

Si l'on cherche qui fait vraiment de l'écoblanchiment, regardons le secteur financier : la place financière suisse émet 14 à 18 fois plus de gaz à effet de serre que l'ensemble du pays. Entre 2016 et 2022, la Suisse a été la deuxième plus grande source mondiale de financement des énergies fossiles par habitant. Pourtant, on nous vante des événements comme Building Bridges, censé unir finance et développement durable, et auquel Nestlé (2e producteur mondial de plastique), Holcim (entreprise la plus polluante du pays) ou encore Dassault (constructeur d'avions de chasse) participent. Si c'est ça «bâtir des ponts», ils sont déjà fissurés.

Et quand ce n'est pas la finance, c'est la technologie miracle : la Suisse signe des accords avec la Norvège et le Danemark pour y enterrer son CO₂, tout en coupant dans le budget alloué à l'environnement. Une politique hypocrite qui délocalise la pollution et évite toute remise en question du modèle productiviste. Comme l'explique l'historien Jean-Baptiste Fressoz, cette obsession pour les solutions technologiques détourne des changements structurels nécessaires, et condamne nos objectifs climatiques à l'échec.

Changer la logique, pas repeindre le système en vert

Les conférences sur la «finance durable» et les projets de capture de CO₂ racontent la même histoire : celle d'un système qui refuse de se réformer. Le capitalisme repeint en vert continue d'exploiter les êtres humains et la planète, jusqu'à l'effondrement.

L'initiative pour l'avenir, elle, remet les choses à leur place. En taxant les méga-héritages pour financer la transition écologique et sociale, elle ose poser la vraie question : qui doit payer pour la crise ? C'est une étape vers un modèle fondé sur la justice et la durabilité, pas sur la préservation d'un monde en déclin.

LE FOSSÉ GRANDIT, LEURS FORTUNES AUSSI.

Adrien Rastello

Secrétaire de la JS genevoise, Conseiller municipal à Thônex et infirmier.

Quand on parle de l'initiative pour l'avenir, il faut revenir à une évidence : l'argent des ultra-riches ne tombe pas du ciel. Il vient de deux sources : l'héritage et l'exploitation du travail. Et soyons claires : aucun être humain ne mérite de toucher 50 millions quand la majorité peine à vivre d'un salaire normal.

Prenons un exemple. Le salaire minimum brut à Genève est de 4773 chf/mois. Si une personne travaille à plein temps de 18 à 65 ans, sans pause, elle gagnera environ 2,5 millions sur toute sa vie. C'est vingt fois moins que 50 millions. Autrement dit, même en travaillant sans s'arrêter ni rien dépenser, une vie entière au minimum représente à peine 5 % d'un méga-héritage.

« Les salaires réels en Suisse sont revenus au niveau de 2014, alors que les dividendes versés aux actionnaires ont doublé »

Et encore, deux tiers des ultra-riches suisses n'ont même pas gagné leur fortune : ils et elles l'ont héritée. Des millions tombés du ciel, parce que leurs parents possédaient déjà entreprises, terrains ou actions. Leur richesse vient du travail de milliers d'autres qui, eux et elles, ne verront jamais ces sommes. Hériter ne demande aucun effort, aucune compétence, aucune contribution à la société.

Pendant ce temps, les salaires réels en Suisse sont revenus au niveau de 2014, alors que les dividendes versés aux actionnaires ont doublé. La valeur créée par le travail part de plus en plus dans les poches des rentiers, pendant qu'on nous répète qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites, les salaires ou les services publics. L'argent existe : il est juste capté tout en haut.

L'initiative pour l'avenir propose de taxer à 50 % la part

des héritages dépassant 50 millions. Ce n'est pas une taxe sur la classe moyenne, mais sur 0,05 % de la population. Ces milliards serviront à financer la transition écologique et sociale, créer des emplois durables et garantir que ce ne soient pas toujours les mêmes qui paient la facture.

C'est une question de dignité du travail. La majorité d'entre nous soigne, enseigne, nettoie, construit, fait tourner la société, pendant qu'une poignée accumule des fortunes colossales et détruit le climat. Assez de cette logique où le travail des un-es enrichit les autres.

Si notre société veut encore croire à la valeur du travail, elle doit mettre fin à l'impunité des méga-héritages. L'initiative pour l'avenir, c'est une première étape pour dire enfin : la richesse produite par toutes et tous doit revenir à la société, pas seulement à une poignée de privilégié-es.



OUI AU CHAUFFAGE À DISTANCE, POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTES À ANIÈRES !

Amanda Gavilanes

Co-présidente du PS Trois-Chêne / Arve et lac

À l'approche de la votation du 30 novembre 2025, le PS Trois-Chêne / Arve et lac réaffirme son engagement en faveur d'une transition énergétique ambitieuse et solidaire. Le projet de chauffage à distance (CAD) à Anières, aujourd'hui contesté par un référendum, s'inscrit pleinement dans cette vision : celle d'un territoire qui investit dans des infrastructures durables, au service du climat et du bien commun.

Ce projet s'appuie sur une logique claire : utiliser une ressource locale, abondante et renouvelable — en l'occurrence l'eau du lac Léman — pour alimenter en chaleur et en fraîcheur les bâtiments desservis. Il s'agit pour la commune de rompre avec la dépendance aux énergies fossiles importées, d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et d'inscrire notre région dans une trajectoire compatible avec les objectifs cantonaux et nationaux de décarbonation.

« Accepter ce projet, c'est reconnaître que les infrastructures énergétiques ne peuvent plus être laissées au simple marché ou à l'initiative privée »

Nous savons que ce genre d'investissement suscite légitimement des interrogations — sur les coûts, sur les modalités de raccordement, sur l'équité entre les habitant-es. Le PS refuse toute posture dogmatique : il faut certes veiller aux conditions de mise en œuvre, mais ne pas rejeter la solution d'emblée. Ce que nous défendons, c'est une transition ambitieuse, maîtrisée et équitable.

Accepter ce projet, c'est reconnaître que les infrastructures énergétiques ne peuvent plus être laissées au simple marché ou à l'initiative privée. Le chauffage à distance fait partie intégrante de la planification énergétique que le canton promeut : dans les zones couvertes par les réseaux thermiques structurants, le

raccordement est prévu comme obligatoire pour les bâtiments neufs ou en renouvellement. Le PS soutient pleinement cette approche, car elle garantit la cohérence entre politiques de l'énergie, d'aménagement du territoire et de climat.

Mais soutenir le CAD ne signifie pas un blanc-seing pour tout projet, sans garde-fous. Nous exigeons que les conditions tarifaires soient transparentes, soumises à contrôle démocratique, que l'équité entre petit-es propriétaires et grand-es consommateur-trices soit préservée, et que des efforts particuliers soient prévus pour les ménages à revenus modestes afin d'éviter les inégalités sociales dans l'accès au chauffage. Le PS s'engage à ce que les investissements publics ne pèsent pas indûment sur celles et ceux qui peinent déjà à boucler leurs fins de mois.

Le référendum lancé à Anières vise à freiner, voire suspendre ce projet pourtant visionnaire. Mais le PS appelle à ne pas céder au conservatisme énergétique : ce serait un renoncement aux objectifs climatiques et un manque de responsabilité envers les générations futures. Voter OUI, au contraire, c'est choisir l'avenir, la modernisation et la résilience.

Le PS Trois-Chêne / Arve et lac appelle donc à voter OUI le 30 novembre. En soutenant le chauffage à distance, nous affirmons que la commune ne doit plus subir les fluctuations du marché énergétique, mais reprendre en main son avenir. C'est un choix de responsabilité et de cohérence : celui d'un territoire qui mise sur la solidarité, le progrès social et l'engagement concret pour le climat.



CAMPAGNE MASSET : UN PARC POUR LA POPULATION

Salma Selle et Guilhem Kokot
Coprésident-es du PS ville de Genève

Fin novembre, les arbres n'auront plus de feuilles et nous serons loin des canicules qui, quatre mois plus tôt, nous poussaient vers le lac, le Rhône ou les parcs environnants. Pourtant c'est bien ça l'enjeu de cette votation sur la campagne Masset : à quelques centaines de mètres du kilomètre carré le plus dense de Suisse, la Ville de Genève pourrait rendre à la population un espace vert arborisé. Ce parc, à côté des quartiers de Saint-Jean, des Charmilles et de la Concorde, serait l'occasion de donner accès à la population à un véritable espace vert dans ces quartiers très denses et où les parcs déjà existants sont petits et bondés chaque été.

Est-ce que nous voulons un parc ouvert à toutes et tous ou est-ce que nous préférons laisser cet espace de verdure à des personnes qui déboursaient des millions pour le garder privé ? C'est ça l'alternative que nous proposent les opposant-es, laisser cet espace à quelques personnes privilégiées. Car si le quartier n'est pas trop mal végétalisé, c'est surtout grâce aux espaces privés, aux villas qui restent donc réservés à leurs propriétaires privilégiés-es.

Notre projet est tout autre : il s'agit de donner l'accès à cet espace vert, à toutes et tous, sans privilèges. Nous voulons en faire un parc ouvert, un espace de rencontre, d'échange, de loisir. Certain-es pourront y faire du sport, d'autres organiser un événement musical, ou

simplement s'y donner rendez-vous pour discuter, se prélasser, se rafraîchir.

Rendre ce parc Masset à la population serait donc une mesure de justice sociale et écologique. Les habitant-es du quartier le réclament et se mobilisent pour convaincre. Elle doit aussi être mise en perspective avec d'autres quartiers qui manquent, eux-aussi, d'infrastructures et d'espaces verts : voter et faire voter pour ce parc, c'est rappeler que nous voulons aussi végétaliser les Pâquis, la Jonction, le quartier de Cluse-Roseraie.

Enfin, l'accès à des espaces verts est également un enjeu de santé publique. De nombreuses études ont démontrés que les forêts urbaines et les parcs boisés diminuaient le stress et la dépression des habitant-es, retardaient le développement de maladies, favorisaient l'activité physique. Les études montrent également que les parcs réduisent les inégalités sociales de santé, notamment vis-à-vis des femmes, des jeunes comme des personnes âgées, des précaires et des personnes socialement discriminées.

Alors le 30 novembre, voter et faites voter OUI en Ville de Genève pour le rachat de la Campagne Masset !

POURQUOI UNE NOUVELLE ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL À VERNIER ? CE QUI S'EST VRAIMENT PASSÉ

Gabrielle Falquet
Ancienne Conseillère administrative

Vernier: la démocratie retrouvée grâce au Parti socialiste de Vernier

Lors de l'élection du Conseil municipal de Vernier le 23 mars 2025, des irrégularités graves ont été constatées. Selon les informations relayées par la presse, une expertise graphologique indépendante, commandée par le procureur général Olivier Jornot, a permis d'analyser plusieurs centaines de bulletins. Elle a révélé des similarités suspectes dans de nombreux votes. Des bulletins – en particulier ceux du nouveau parti politique LJS – auraient été modifiés de manière systématique, voire falsifiés.

Alors que certain-es ont cherché à minimiser l'affaire, le PS Vernier a réagi dès les premiers signes d'irrégularités. Il a demandé la transparence et pris ses responsabilités en déposant un recours. Des membres du PS ont eu le courage d'aller au bout de la démarche. Les éléments révélés par la suite leur ont donné raison.

Suite au recours, la Chambre constitutionnelle a confirmé la gravité de la situation. Le 19 juin 2025, elle a annulé l'élection du 23 mars 2025. Une nouvelle élection municipale a été fixée au 30 novembre 2025, avec des mesures renforcées pour garantir sa fiabilité. Une procédure pénale reste en cours pour identifier les responsables. Le parti concerné devra s'expliquer sur les faits.

Ce que demande le PS Vernier pour cette nouvelle élection

Le PS Vernier a demandé à la Chancellerie de garantir des élections exemplaires. La confiance dans le processus démocratique est essentielle. Les habitant-es de Vernier méritent un scrutin clair, transparent et respecté. Le Parti socialiste de Vernier, ses militant-es et ses candidat-es seront au rendez-vous, avec le même sérieux, la même vigilance et les mêmes valeurs. Notre campagne restera respectueuse, engagée et fidèle à nos principes. D'ici là, nous poursuivons nos rencontres dans les quartiers, sur nos stands. Nous avons choisi de ne pas faire de porte-à-porte, pour respecter le contexte et éviter toute confusion.

Nous invitons les camarades de tout le canton à relayer les faits: une élection a été annulée à Vernier en raison d'irrégularités graves, révélées grâce à un recours déposé par le PS Vernier. Si vous connaissez des personnes qui habitent à Vernier, informez-les de la situation et encouragez-les à voter le 30 novembre pour la liste 5 – Les Socialistes, pour les candidat-es qui portent notre programme, fort de 45 propositions pour Vernier.

→ **Plus d'informations sur psvernier.ch**



Katia Bento Pinto
Aïre-Le Lignon – 23 ans
Apprentie libraire



Mathieu Beer
Aïre-Le Lignon – 20 ans
Étudiant en droit



Manon Carnino
Les Libellules – 38 ans
Enseignante d'arts visuels



Denis Chiaradonna
Vernier-Village – 48 ans
Juriste d'entreprise



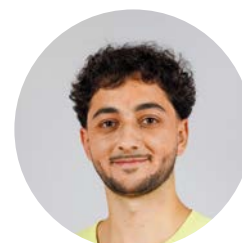
**Maria-José Dos Reis
Furtado Boudabes**
Vernier-Village – 46 ans
Conseillère financière



Nicola D'Amico
Les Avanchets – 67 ans
Retraité



Josette Martens
Vernier-Village – 58 ans
Logopédiste



Léo Dunkel
Aïre-Le Lignon – 24 ans
Étudiant en finance



Marie-Rose Milano
Châtelaine – 51 ans
Gestionnaire back office



Wahba Ghaly
Châtelaine – 61 ans
Socio-économiste



Elisabeth Santi
Châtelaine – 66 ans
Enseignante retraitée



Thibaut Jotterand
Châtelaine – 32 ans
Enseignant au CO Renard



Emina Suljic
Les Avanchets – 27 ans
Avocate



Zafimahery Lalanantenaina
Châtelaine – 44 ans
Enseignant en
mathématiques au CO



Pablo Marin
Vernier-Village – 32 ans
Étudiant en sciences de
l'éducation



Johan Martens
Vernier-Village – 67 ans
Architecte



Joseph Oumarou
Étang – 50 ans
Comptable



Maurice Soumele
Châtelaine – 48 ans
Assistant social



Rexhai Xheladini
Châtelaine – 62 ans
Opérateur d'assemblage en
horlogerie

STOP À LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE : PAS DE ZONE ORDINAIRE NI À « SEYMAZ-SUD » NI AILLEURS !

Caroline Renold
Députée au Grand Conseil

Pour la droite qui défend les milieux immobiliers, le logement n'est qu'un objet de profit et d'enrichissement, sans considération pour les besoins de la population de se loger à un prix accessible. La droite majoritaire au Grand Conseil a ainsi voté le 2 octobre le déclassement en zone ordinaire d'environ 40'000 m² de zone villa dans la commune de Chêne-Bourg. Les milieux immobiliers sont ainsi parvenus à obtenir une exception – qu'ils voudront généraliser ailleurs – au principe du déclassement pour construire des logements à des loyers et/ou des prix limités.

« Déclasser en zone ordinaire signifie faire une exception à tous les principes de qualité et de quantité ainsi qu'à tous les garde-fous posés face aux abus rencontrés durant les dernières décennies »

C'est uniquement en zone de développement qu'on construit du logement abordable, correspondant aux besoins de la population, à des loyers et prix contrôlés. La zone de développement contient tous les outils anti-spéculatifs et de protection des locataires. Elle prévoit par ailleurs des mécanismes de répartition des typologies de logement (règle du 4A LGZD, obligation de construire un tiers de logement d'utilité publique, un tiers de logement locatif libre et au moins 20 % de propriété) pour que les terrains constructibles soient utilisés pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Déclasser en zone ordinaire signifie faire une exception à tous les principes de qualité et de quantité ainsi qu'à tous les garde-fous posés face aux abus rencontrés durant les dernières décennies. Avec la zone ordinaire,

il sera possible de ne réaliser que des logements de haut standing et qui pourront être accaparés par une poignée de promoteurs et propriétaires. Les représentants politiques des milieux immobiliers ont biffé d'un trait toutes les batailles victorieuses menées par l'ASLOCA, les communes mais également l'héritage du Parti radical, notamment la loi dite Longchamp concernant les PPE.

Cette décision est d'autant plus choquante que la zone concernée, dite « Seymaz-sud », a bénéficié d'investissements publics massifs : nouvelle gare du CEVA à deux pas, renaturalisation de la rivière. La logique est la suivante : la collectivité investit en infrastructure, puis les milieux immobiliers engrangent les profits. Or, comme les terrains, les investissements publics doivent bénéficier à toutes et à tous.

La décision prise par le Grand Conseil parachève une attaque lancée en 2014 par un député autrefois membre du Comité de la Chambre immobilière. Il avait posé les bases de cette contre-réforme en refusant de déclasser le secteur des Corbillettes (Grand Saconnex) en zone de développement. Ses successeurs ont fini le travail dix ans plus tard. Le résultat est catastrophique : 1000 logement en moins au Grand Saconnex et des centaines de logements abordables en moins à Chêne-Bourg. Il faut opposer un refus clair et net à l'accaparement des terrains par une poignée de spéculateurs. Lutter contre la crise du logement ne sera pas possible sans tenir le cap prévu par les plans directeurs et construire des logements accessibles à toute la population. Le référendum a été lancé par l'ASLOCA, le RPSL, les syndicats SIT et SSP, le PS, les Vert-e-s, SolidaritéS et PlacaGE. Nous comptons sur votre soutien pour signer et faire signer le référendum.

→ À signer sur ps-ge.ch/initiatives-et-referendums

ÉLÈVES FRONTALIER-ÈRES: LA DROITE PROMEUT L'ÉCOLE EXCLUSIVE

Matthieu Jotterand
Chef de groupe socialiste au Grand Conseil

Les prévisions des effectifs scolaires le démontrent sans discontinuer: nous manquons d'écoles à Genève. Les grands projets d'aménagement risquent d'accroître ce manque (par exemple, aucun cycle d'orientation n'est à ce jour prévu dans le PAV). En 2018, un changement de principe avait été décidé pour les élèves frontalier-ères: les nouveaux et nouvelles élèves seraient désormais scolarisé-es sur le lieu de domicile alors que celles et ceux en cours de scolarité pouvaient rester à Genève, parole de Président du Conseil d'État.

« Anne Hiltbold a renié sans ménagement cette promesse, au mépris de la continuité de l'État »

En 2025, confrontée à la pénurie latente de places dans les établissements et animée par la folie des économies à tout-va, Anne Hiltbold a renié sans ménagement cette promesse, au mépris de la continuité de l'État, en décidant d'exclure les élèves frontalier-ères à la fin d'un cycle de scolarité (4P, 8P, 11P). Alors qu'après 7 ans les effectifs ont déjà baissé de moitié environ, il est incompréhensible de précipiter cette décision qui n'affecte l'effectif total d'élèves qu'à la marge.

Le lieu de scolarisation des élèves frontalier-ères est une question intéressante et n'a presque pas fait

l'objet de débat à l'époque. La scolarisation à Genève est tout sauf scandaleuse lorsque l'on considère que la formation représente des coûts « d'investissement » à charge de la collectivité, avant que l'adulte ainsi formé-e ne crée de la richesse dont la collectivité bénéficiera (très majoritairement à Genève dans le cadre de notre agglomération). De plus, il s'agit en très grande partie d'élèves provenant de familles genevoises qui rencontrent des difficultés à se loger décemment à Genève: pour des raisons évidentes de cohérence nationale, une éducation suisse semble bien plus pertinente.

À l'inverse, en plus des quelques économies de bout de chandelle qui auront de toute manière lieu à la fin du délai de transition, le Conseil d'État rappelle l'importance de la scolarisation sur le lieu de domicile pour la sociabilisation de l'enfant. Peu après avoir insisté pour la création de sept écoles de pédagogie spécialisée qui vont directement à l'encontre de ce principe pour les enfants à besoins spécifiques, l'argument est ici spécieux.

L'exclusion d'enfants du système scolaire sous prétexte d'économies contrevient directement aux principes élémentaires et fondamentaux de l'éducation publique. Le PS a déposé une motion pour laisser la transition se dérouler de manière fluide, sans exclusion d'enfants.

BUDGET 2026 : LA DROITE FAIT PAYER SA POLITIQUE FISCALE AUX GENEVOIS-ES

Caroline Marti

Députée, vice-présidente de la commission des finances

Le rejet, le 28 septembre, des lois corsets a été un immense soulagement. Genève a dit non à une vision qui aurait étranglé les services publics et réduit la capacité d'action de l'État. Par ce vote, la population a exprimé une volonté claire : préserver les prestations publiques et les conditions de travail de celles et ceux qui les assurent.

« Les promesses électorales de la droite selon lesquelles ces baisses n'affecteraient pas les prestations étaient mensongères : elles affaiblissent l'action publique et creusent les inégalités »

Mais le budget 2026 et le Plan financier quadriennal (PFQ) 2026–2029 montrent que les menaces sur les services publics persistent. Les besoins explosent dans des domaines essentiels — aide sociale, subsides d'assurance-maladie, santé, protection de la jeunesse ou des adultes — sans que les moyens suivent. Le nombre de nouveaux postes prévus est le plus faible depuis des années. L'envolée des charges contraintes illustre la dégradation des conditions de vie et la précarisation croissante des classes populaires et moyennes.

Or cette précarisation n'est pas le fruit du hasard : elle découle directement des choix politiques de la droite — refus d'un contrôle accru des loyers, opposition à une caisse maladie publique ou encore remise en cause du salaire minimum. Et ce sont ces mêmes partis qui, aujourd'hui, veulent restreindre les prestations destinées à protéger la population.

Le déficit de plus de 400 millions brandi par la droite

pour justifier les coupes provient avant tout des baisses d'impôts sur le revenu et la fortune souhaitées par la majorité de droite. Ces cadeaux fiscaux profitent aux plus aisé-es, tandis que les classes moyennes et populaires en paient le prix. Les promesses électorales de la droite selon lesquelles ces baisses n'affecteraient pas les prestations étaient mensongères : elles affaiblissent l'action publique et creusent les inégalités.

Les premières victimes seront les employé-es de la fonction publique — confronté-es à un gel des annuités pendant quatre ans et à une hausse du temps d'enseignement au cycle d'orientation — ainsi que les communes, frappées par un transfert de charges de plus de 100 millions, menaçant l'accueil préscolaire, l'animation socio-culturelle et l'offre culturelle.

Et la situation risque d'empirer : un nouveau plan d'économie est déjà annoncé pour le printemps. Le Conseil d'État demande par ailleurs à des entités subventionnées d'élaborer des plans d'économie alors que les besoins explosent et que les conditions de travail se dégradent.

Le groupe socialiste au Grand Conseil s'attachera à améliorer ce budget 2026 pour garantir les prestations publiques et combattra avec la plus grande véhémence les mesures d'économie qui s'annoncent pour les prochaines années. Un renforcement des recettes fiscales sera également nécessaire pour réduire le déficit tout en développant les prestations afin de répondre aux besoins croissants de la population.



HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ À GENÈVE

Interview de Thierry Apothéloz, Conseiller d'État chargé de la cohésion sociale

Les associations alertent : la précarité s'accroît fortement à Genève. Que constates-tu ?

Les chiffres confirment ces observations. Depuis fin 2022, le nombre de personnes à l'aide sociale a augmenté de près de 40%. En août 2025, nous avons déjà dépassé le nombre de dossiers prévus pour toute l'année. Cela traduit une dégradation rapide des conditions de vie pour une part croissante de la population.

Quelles en sont les causes principales ?

Il n'y a pas un facteur unique mais une accumulation : inflation post-Covid, diminution des économies personnelles, emplois précaires, coûts du logement et des primes d'assurance-maladie les plus élevés de Suisse, proportion très importante de jeunes sans diplômes. Ce sont des fragilités structurelles qui se renforcent mutuellement et poussent de nombreuses personnes à l'aide sociale qui constitue le dernier filet.

Quelles catégories sont aujourd'hui les plus concernées ?

Les jeunes adultes, les personnes de plus de 60 ans, les familles monoparentales et de plus en plus de personnes actives. En 2025, 28 % des nouveaux dossiers concernent des ménages avec un revenu d'activité, contre 21 % en 2024. Cela dit beaucoup de la fragilisation de notre marché du travail.

La nouvelle loi sur l'aide sociale (LASLP) n'aurait-elle pas dû prévenir cette hausse ?

La nouvelle loi sur l'aide sociale, entrée en vigueur le

1er janvier 2025, n'est pas une baguette magique. Elle vise avant tout à permettre aux bénéficiaires de sortir durablement de la précarité grâce à un accompagnement renforcé et à des mesures de réinsertion socioprofessionnelle. Mais il faut être clair : cette loi n'agit pas sur les causes des nouvelles entrées à l'aide sociale qui dépendent du contexte économique actuel et d'autres politiques publiques telles que l'emploi et la formation.

Concrètement, quelles mesures sont prises pour agir au-delà de l'urgence ?

J'ai mis en place une task force avec l'Hospice général (Hg), les communes et les associations afin d'analyser la situation actuelle et prendre des mesures rapides. L'Hg va intensifier ces mesures d'insertion professionnelle tandis qu'au Département de la cohésion sociale, nous travaillons notamment à une révision des prestations complémentaires familiales qui cherche à réduire la pauvreté des familles actives en agissant en amont de l'aide sociale.

La majorité de droite critique le coût croissant du social. Que réponds-tu ?

Je refuse catégoriquement l'idée d'abandonner les personnes les plus vulnérables, car chacun-e peut un jour traverser une période difficile. Par ailleurs, plus l'accompagnement intervient tôt, plus la réinsertion sociale et professionnelle est solide, et plus les coûts pour la collectivité sont maîtrisés à terme. C'est pourquoi il est urgent d'assumer une politique sociale ambitieuse, fondée sur le principe d'investissement social plutôt que sur la logique comptable et à court terme de la droite.



CONSEIL FÉDÉRAL: AUSTÉRITÉ À DOMICILE, COMPLAISANCE À L'INTERNATIONAL

Carlo Sommaruga
Conseiller aux États

Le Conseil fédéral, sous l'impulsion de la présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter, poursuit sa marche forcée néolibérale. Sous couvert de « responsabilité budgétaire », il met en œuvre en réalité un programme d'austérité déguisé: coupes dans la formation, la coopération internationale, la culture, le social. Il prétend « stabiliser les finances publiques », alors que les comptes présentent depuis des années des excédents et qu'il refuse de toucher aux niches fiscales ou à une taxation complète des dividendes, voire d'imposer davantage les plus riches et les sociétés. Il préfère sacrifier les services publics plutôt que de remettre en question les privilèges d'une minorité. Ce n'est pas de la rigueur: c'est un choix de classe.

Sur la scène internationale, la Suisse s'enferme dans une neutralité de la honte. Face au génocide en cours à Gaza et l'annexion progressive de la Cisjordanie, le conseiller fédéral Ignazio Cassis se contente de déclarations complaisantes au nom de « l'équilibre diplomatique ». Pire encore, le Conseil fédéral refuse la reconnaissance de la Palestine et toute mesure à l'encontre d'Israël. Notre pays, partie aux Conventions de Genève, a l'obligation légale d'exiger la levée du blocus et l'accès inconditionnel de l'aide humanitaire. Défendre le droit international n'est pas un choix: c'est un impératif historique! Ignazio Cassis l'a oublié. À cela

s'ajoute que le DFAE n'a pris aucune mesure préventive pour protéger les citoyennes et citoyens suisses des attaques contre la Global Sumud Flotilla. Refuser d'agir pour protéger des Suisse-esses engagé-es pour le droit humanitaire, c'est trahir les valeurs de la Suisse.

Et pendant que Cassis s'égare dans les compromissions, Karin Keller-Sutter s'enfonce dans l'échec, en entraînant tout le pays avec elle. Les États-Unis imposent désormais 39% de taxes douanières sur nos exportations: une sanction directe d'une intervention présidentielle empreinte d'arrogance. Pour calmer Washington, le Conseil fédéral envisage d'acheter du gaz de schiste américain, au mépris du climat, et des poulets chlorés, au mépris de nos exigences alimentaires. Une honte!

Quant à Martin Pfister, il incarne la droite militariste décomplexée qui, pour ne pas froisser les USA et Israël, maintient l'achat de drones défectueux et des F-35, à un prix ayant explosé.

En résumé, un Conseil fédéral à la dérive!

STOP À L'EXPLOSION DES PRIMES-MALADIE : UNE INITIATIVE POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE

Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale

Le Conseil fédéral vient d'annoncer une nouvelle hausse des primes pour 2026 : +4,4 % pour la Suisse et +3 % pour Genève. Or, notre canton figure parmi ceux dont les primes sont les plus élevées, avec un montant de 586 francs en moyenne pour un adulte.

Ces augmentations régulières deviennent intenable pour la grande majorité des assuré-es. Le système actuel des primes dites « par tête » est profondément inéquitable :

- Pour les ménages modestes et ceux de la classe moyenne, les primes représentent une part écrasante du revenu disponible.
- En revanche, pour les 10 à 15 % les plus aisés, elles ne constituent qu'une faible fraction de leur revenu.

Rappelons aussi qu'en mars 2025, le parlement a accepté une motion UDC afin d'augmenter la franchise minimale et l'adapter aux coûts de la santé. Une attaque supplémentaire contre les assuré-es les plus modestes.

La réponse socialiste : une nouvelle initiative

Les Socialistes refusent de se résigner face à cette situation qui perdure depuis trop longtemps. Conformément à la décision du congrès, la direction du parti a décidé de lancer une nouvelle initiative populaire pour répartir plus équitablement les coûts des primes.

Le principe est simple :

- Rabais de primes pour les personnes à bas et moyens revenus.
- Gratuité des primes pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans dans l'assurance de base.

Les assuré-es qui ne touchent actuellement aucun subside pourront bénéficier d'un rabais. Celles et ceux qui perçoivent déjà un subside continueront à en

profiter. Au total, 85 % de la population sera soulagée et verra son pouvoir d'achat renforcé.

Ces allègements seront financés par une contribution supplémentaire des plus hauts revenus. Mais pour éviter toute charge disproportionnée, cette contribution sera plafonnée :

- les 15 % les plus riches paieront davantage,
- la grande majorité de la population bénéficiera d'un allègement substantiel.

Pour un système de santé durable et solidaire

Le système de santé est sous pression en raison de l'augmentation des coûts liés aux progrès de la médecine et à l'augmentation de l'espérance de vie. Cette évolution positive ne doit pas se transformer en fardeau insupportable pour la majorité.

Aujourd'hui, trop d'acteurs de la santé défendent des intérêts particuliers au détriment du bien commun. L'initiative socialiste introduira enfin de la justice sociale dans notre système de santé, comme cela aurait dû être le cas depuis longtemps.

Faisons le pari que la population soutiendra cette fois notre initiative qui est juste, solidaire et surtout bénéfique à la majorité.

UN ACCUEIL CHALEUREUX POUR LES NOUVELLES ET LES NOUVEAUX MEMBRES DU PS GENEVOIS

Odette Habiyakare
Responsable du recrutement au
Comité directeur du PS genevois

Le 9 octobre, le Parti socialiste genevois a organisé un moment convivial dédié à l'accueil de ses nouvelles et nouveaux membres. Dans une atmosphère chaleureuse et dynamique, des personnes de tous les âges, ayant récemment adhéré au parti, ont fait connaissance en partageant leurs motivations et en exprimant leur envie d'agir ensemble pour une société plus juste.

Thomas Wenger, président du PS genevois, a salué et accueilli chaleureusement chaque participante et participant. Thomas Wenger a présenté le fonctionnement du parti ainsi que la représentation socialiste aux niveaux fédéral et cantonal. Il a rappelé les valeurs essentielles du PS : justice sociale, égalité et solidarité. Il a souligné combien chaque nouvel engagement renforce une gauche proche des réalités du terrain.

Des responsables de différents groupes (Femmes, Jeunesse, LGBTQI+, 60+) ont présenté leurs activités, en invitant les nouvelles et les nouveaux membres à les rejoindre, tout comme dans les commissions et les sections locales.

Chacune et chacun est reparti-e motivé-e, avec une double mission : s'engager pour renforcer notre parti, et surtout, faire campagne et élire Nicolas Walder au Conseil d'État le 19 octobre, une date décisive pour notre parti et la gauche en général.

Cette rencontre fut un moment fort, chaleureux et mobilisateur, marquant une belle dynamique du PS genevois.



Rencontre avec Josette Martens,
nouvelle membre du PS Vernier

Peux-tu te présenter ?

Je suis logopédiste et j'ai rejoint le PS de Vernier cet été. C'est après l'annulation des élections municipales que j'ai décidé d'adhérer : j'ai été choquée par les irrégularités constatées et j'ai ressenti le besoin d'agir pour défendre notre démocratie.

Qu'est-ce qui t'a motivée à franchir le pas ?

Je suis profondément préoccupée par la montée de la droite en Europe et par les dérives observées aux États-Unis. Dans mon métier, j'accompagne le développement d'enfants et de familles, et je vois combien il devient difficile de s'épanouir dans une société gouvernée par la logique du profit. L'humain est souvent relégué derrière les impératifs économiques. Pour moi, l'engagement politique, c'est une manière d'agir à un autre niveau : co-construire une société où l'humain retrouve sa place, où il ne se résume pas à sa productivité.

Quel projet te tient le plus à cœur au PS ?

J'aimerais d'abord encourager la jeunesse à s'engager, à comprendre que leur voix et leurs actions peuvent réellement changer

les choses. C'est une continuité naturelle avec mon métier : aider chacun-e à prendre part à la construction de sa propre existence et, plus largement, de la société. Je suis aussi très sensible à la place donnée aux personnes âgées. Le capitalisme efface souvent celles et ceux qui ne « produisent » plus. Il faut au contraire redonner à chaque être humain sa pleine dignité, quelle que soit sa valeur marchande.

Un mot pour conclure ?

J'étais un peu intimidée à l'idée de rejoindre le parti, mais j'ai trouvé un accueil bienveillant et sincère. Je ressens une vraie joie de faire partie de ce collectif engagé, de pouvoir me former, échanger, apprendre. Et surtout, de contribuer, à ma mesure, à un projet commun qui remet l'humain au centre.



1% POUR LA CULTURE : 7262 SIGNATURES POUR UNE GENÈVE PLUS JUSTE ET PLUS VIVANTE

Estelle Revaz et Priscille Dia-Laplace
Co-présidentes de la commission culture du PSG

Le dépôt de l'initiative populaire « 1 % pour la culture » marque une étape décisive. Grâce à une récolte enthousiaste portée par vous toutes et tous, par nos camarades Vert-e-s, les syndicats et les milieux culturels (qui n'ont pas ménagé leurs efforts), le message est clair : à Genève, la culture touche, rassemble, fédère. Partout, l'accueil a été chaleureux. Tous les milieux, de gauche comme de droite, ont répondu présents. Un signe fort et prometteur pour la campagne de votation à venir !

La crise du Covid-19 a mis en lumière une réalité que beaucoup préféreraient ignorer. Tel un clown dont le sourire dissimule la fatigue, l'inquiétude, parfois même la détresse, les actrices et acteurs culturel-les sont à bout. Faire rêver ne protège pas de la précarité. Si le public repart souvent le cœur rempli d'émotions, trop d'artistes, elles et eux, rentrent à la maison les poches vides. Rémunérations indignes, filet social défaillant, contrats précaires, conditions de travail d'un autre temps. Est-ce qu'un peu de lumière sur scène suffit à compenser la fatigue, l'angoisse, les humiliations, les fins de mois impossibles ? Certainement pas. Ce n'est pas parce qu'on fait un métier passion qu'on mérite moins de respect.

C'est pourquoi nous sommes fières que notre parti ait pris ses responsabilités en lançant cette initiative qui

fait une proposition simple et concrète : que notre canton consacre au moins 1 % de son budget de fonctionnement à la culture et à la création artistique. C'est le minimum pour que celles et ceux qui nous font rêver, réfléchir, vibrer, puissent vivre dignement de leur métier. Rappelons qu'en Suisse, 60 % des artistes vivent avec moins de 3'333 francs par mois.

Dans le même temps, au niveau fédéral, la culture vit des moments extrêmement difficiles. Si les coupes prévues par la Confédération se confirment, jusqu'à 70 % des soutiens fédéraux à la culture pourraient disparaître. L'idée serait alors que les cantons compensent... Mais dans notre canton, même la mise en œuvre de la nouvelle loi pour la culture adoptée en 2023 n'est pas encore financée. Il est donc plus que temps d'agir.

La culture n'est pas un luxe. C'est un pilier de la démocratie, un moteur d'émancipation, un bien commun. Elle représente 4,4 % du PIB cantonal et 5,7 % des emplois. Elle rayonne ici et au-delà. Ce 1 %, c'est un investissement pour la justice sociale, la diversité, la vitalité de notre société. Avec l'initiative « 1 % pour la culture », notre canton montre qu'il croit en sa jeunesse, en sa richesse culturelle, en sa capacité à imaginer un avenir proche où toutes les travailleuses et tous les travailleurs, indépendamment du secteur, seront enfin traité-es avec respect et dignité.

LAPOSTE

JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

Votations du 30 novembre 2025

Mots d'ordre du PS genevois

OUI

Votation cantonale n°1 : IN 193 « Pour des soins dentaires accessibles à toute la population »

NON

Votation cantonale n°2 : Contreprojet à l'IN 193 « Pour des soins dentaires accessibles »

INITIATIVE

Votation cantonale n°3 : Question subsidiaire : IN 193 ou contreprojet ?

NON

Votation cantonale n°4 : Loi modifiant les heures d'ouverture des magasins (LHOM)

NON

Votation fédérale n°1 : Initiative « Service citoyen »

OUI

Votation fédérale n°2 : Initiative pour l'avenir